

Les préparatifs des commémorations de 14-18 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie

Laurence van Ypersele

En décembre 2010, le Ministre-Président Rudy Demotte a exprimé le souhait qu'un groupe de travail se penche sur les commémorations de la Première Guerre mondiale en Belgique francophone. Fondé en mars 2011, il devait rassembler des scientifiques, des membres des cabinets concernés et des représentants du monde associatif. La présidence devait revenir à un historien. Le professeur L. van Ypersele fut désignée pour présider cette équipe qui devait remettre pour le mois de juin 2011 un rapport. En trois mois, le groupe de travail a dégagé les grandes valeurs qui devaient sous-tendre les commémorations, les axes que l'on souhaitait porter, les types de projets à valoriser.

Qu'est-ce que commémorer ?

La première question abordée était de savoir ce qu'est une commémoration officielle. Les historiens ont rappelé que commémorer, c'est se souvenir ensemble d'événements passés en tant qu'ils fondent notre identité, notre "être ensemble" et notre rapport au monde. On ne commémore pas tout et n'importe quoi. Au plan de la mémoire officielle, il y a bel et bien un choix du passé qui implique des politiques de mémoire : en se remémorant le passé, on affirme des valeurs pour aujourd'hui. Toutefois ce choix ne peut être ni tout à fait arbitraire ni en contradiction avec la vérité historique. En effet, on peut user et abuser de la mémoire. Il y a donc une réelle nécessité d'historiser la mémoire, contre les abus de la mémoire livrée à elle-même. C'est dans cette optique, d'ailleurs, que Rudy Demotte a souhaité la présence significative de scientifiques dans

ce groupe de travail. C'est aussi dans cette optique que les historiens concernés ont décidé de s'engager dans le processus commémoratif au service de la société : il s'agit, pour eux, de veiller à l'historicité de ce que les politiques choisiront de commémorer; il s'agit aussi de rendre public les choix fait par les politiques.

Que veut-on commémorer pour alimenter quelle identité ?

La seconde question, qui découle de la première, était de pointer les valeurs que l'on souhaitait mettre en avant et dont témoigne le passé historique de la Belgique de 14-18. D'emblée, il fallut constater un paradoxe : la Première Guerre mondiale est un événement qui a concerné l'ensemble de la Belgique, État unitaire à l'époque. C'est bien la neutralité belge qui a été violée, ce sont des villes et des villages wallons et flamands qui ont connu les massacres de civils, c'est l'armée belge qui a défendu le pays sur l'Yser, c'est la quasi totalité du territoire qui a vécu l'occupation. La Belgique francophone n'a donc aucun vécu particulier par rapport à la Flandre. Et c'est donc ce passé national qu'il s'agit de commémorer. On s'est alors penché sur les grandes thématiques qui nous concernent plus particulièrement : les grandes batailles d'août 1914 (Liège, Namur, Mons et Charleroi), la petite partie du front stabilisé à Comines-Ploegsteert (où Churchill viendra chercher la rédemption après l'échec des Dardanelles, de fin décembre 1915 à mai 1916), les villes et les villages martyrs (Visé, Dinant, Tamines, Andenne, le Sud Luxembourg, etc) et surtout l'occupation (avec ses difficultés alimentaires, l'aide internationale, les résistances, les déportations). Il est apparu que cet aspect serait au cœur des commémorations francophones, car cette

expérience de l'occupation préfigure à maints égards les violences contre les civils qui caractériseront le 20^e siècle. Ces différentes thématiques sont porteuses de valeurs que l'on revendique aujourd'hui encore, parce qu'elles sont toujours au cœur de l'identité francophone belge : l'attachement au pays et à l'indépendance (refus de l'ultimatum et combats sur le front), l'attachement aux libertés fondamentales (liberté d'opinion, liberté d'expression, de circulation, d'enseignement, etc), le respect des droits humains et du droit international (bafoué lors des massacres d'août 14 et lors des déportations), la solidarité (création du CNSA et de l'aide humanitaire internationale), la résistance à l'oppression (résistance morale d'un Adolphe Max, d'un Cardinal Mercier, d'un Henri Pirenne, réseaux de renseignements, passeurs d'homme, presse clandestine). Autrement dit, la notion de "paix" qui est au cœur des commémorations en Flandre n'est pas reprise comme telle par la Fédération et la Wallonie.

Pourquoi pas la paix ?

Bien sûr, même du côté francophone, la paix sera une valeur sous-jacente aux diverses commémorations. Mais, ce que le groupe de travail a souhaité, c'est de prendre la Grande Guerre pour réfléchir au contenu de la paix que l'on souhaite célébrer. En effet, la paix est une valeur très consensuelle et appartient au "politiquement correct" : tout le monde souhaite la paix, à titre individuel (qu'on me fiche la paix) et à titre collectif (que l'on vive en paix). Mais cette valeur a été utilisée à tort et à travers, tant par les démocraties que par les régimes totalitaires : Hitler lui-même prétendait souhaiter la paix en Europe et que penser de la paix instaurée par Ben Ali ou Kadhafi ?

En effet, déjà durant la Grande Guerre les soldats du front comme leurs familles ne rêvaient que de paix, mais d'une paix victorieuse (surtout à partir de 1917, moment où les sacrifices consentis à Verdun ou sur la Somme ne pouvaient plus aboutir à une simple paix de *statu quo ante bellum*). Au sortir de la guerre, ce qui domine, c'est le sentiment d'une victoire endeuillée et l'on assiste à la glorification des héros morts pour que vive la Patrie et à la stigmatisation de l'Allemagne, cause de tous les malheurs. Ce n'est qu'avec le Pacte de Locarno, en 1925, dans un contexte de détente internationale que la vision de la guerre va quelque peu changer et que le pacifisme se déploie : désormais, c'est la guerre elle-même qui est pointée du doigt. Le mythe de la guerre absurde dans laquelle tout le monde est victime prend alors son essor et la paix devient une valeur absolue. Pourtant, dès la seconde moitié des années trente, les mouvements pacifistes sont de plus en plus mal pris : comment lutter à la fois pour la paix et contre les fascismes ? À la Conférence de Munich en 1938, le désir de faire de la Grande Guerre "la der des der" reste présent : les démocraties cherchent à tout prix à sauver la paix et finalement acceptent toutes les revendications d'Hitler. Pour autant, la paix ne fut pas sauvée... Et la Seconde Guerre mondiale fut encore plus totale que la Première.

Le groupe de travail "commémorer 14-18" a estimé que l'on ne pouvait faire l'impasse sur ce très sombre 20^e siècle. Il ne s'agit pas de tirer les leçons de l'histoire, mais d'utiliser l'histoire pour réfléchir au contenu d'une paix souhaitable. La paix est une valeur suprême et non une valeur absolue; elle est une valeur qui doit être sous-tendue par d'autres valeurs fondamentales sans

lesquelles elle n'est pas souhaitable. Les commémorations de 14-18 devraient être l'occasion de cette réflexion. Qu'est ce que la paix sans liberté, sans respect des droits humains, sans respect du droit international, sans solidarité... ?

Les grands axes du plan

Du côté francophone, il s'agit donc d'organiser et d'insuffler une certaine cohérence aux multiples initiatives qui viendront d'en bas (des provinces, des villes et de diverses associations). Il s'agit aussi d'assurer une réelle historicité de la mémoire à travers la présence d'historiens spécialistes de la Grande Guerre et/ou de la mémoire. Les buts poursuivis sont, comme en Flandre, la valorisation du patrimoine (inventorisation, restauration, création de centres d'interprétation), la transmission de la mémoire et des valeurs qui la sous-tendent vis-à-vis des jeunes (enseignement) et du grand public (RTBF, expositions), le développement du tourisme de mémoire (parcours, centres d'interprétation, etc) et la notoriété internationale de la Belgique francophone (Liège, Namur, Charleroi et le Sud Luxembourg pour la France, Mons et Ploegsteert pour le *Commonwealth* : organisation d'événements).

On peut distinguer différents niveaux. 1° Les actions relevant des ministères concernés : restauration des monuments par la Ministère des pouvoirs locaux et de patrimoine, création de parcours touristiques par le Ministère du Tourisme, dossiers pédagogiques par le Ministère de l'enseignement, recherche scientifique concernant l'impact de la Grande Guerre sur l'évolution du Droit International par le Ministère de l'enseignement supérieur, etc. L'IPW s'occupe de l'inventorisation du patrimoine. 2° Les actions fédératives : un

site internet, la labellisation des activités, les appels à projets relevant d'un budget de 8 millions directement géré par le cabinet Demotte. Il y aura des appels à projet d'envergure (minimum 25.000 €) pour les pouvoirs locaux et des appels à projet plus modestes pour les écoles. On prévoit aussi des prix pour les meilleures réalisations artistiques, théâtrales, pédagogiques et scientifiques; sans oublier, le soutien à la RTBF qui va produire de nouveaux documentaires sur la Belgique dans la Grande Guerre.

Le rapport a été remis en juin 2011 au Ministre-Président. Et il a été ratifié dans ses grandes lignes par les deux gouvernements dès la fin de l'été 2011. Il restait à élaborer les budgets précis. Ce travail a été réalisé en septembre 2011 et affiné dans les mois suivants. Travail long et fastidieux, car tous les ministères concernés n'ont pas la même sensibilité. Ainsi, par exemple, le ministre du Patrimoine, Paul Furlan, n'a pas attendu le plan définitif pour débloquer un million d'euros pour la restauration des monuments. À l'inverse, la ministre de l'Enseignement, Marie-Dominique Simonet, n'a pas de moyens supplémentaires à mettre dans la création de dossiers pédagogiques (l'idée est d'avoir un dossier pédagogique par thématique, commun à toute la communauté, avec des déclinaisons locales possibles). Il faut donc trouver des solutions en interne ou en partenariat avec d'autres.

Le plan final devrait être officiellement présenté en septembre 2012.

Les difficultés rencontrées

Reste une série de problèmes liés à la difficile mise en place de synergies entre les entités fédérées et avec le Fédéral.

- Le Fédéral

Le Conseil des Ministres a pris acte, le 3 novembre 2011, d'une note sur les commémorations proposant le 15 octobre 2014 comme journée de commémoration nationale, à Bruxelles, Liège et Ypres, au cours de laquelle les chefs d'État étrangers seront invités. L'organisation de cette journée sera un véritable défi. Messieurs Paul Breyne et Jean-Arthur Regibeau pilotent les commémorations au plan national. Mais force est de constater que le Fédéral n'a guère d'ambition, si ce n'est d'être un pont entre les entités fédérées... Ainsi, certaines institutions relevant du Fédéral, comme le Musée royal de l'Armée qui possède l'une des plus belles collections au monde sur la Première Guerre mondiale, ne sont pas soutenues par une politique volontariste. Les salles 14-18 doivent être réaménagées, mais la Régie des bâtiments ne bouge pas. Résultat, ce ne sera pas pour 2014 ! Par ailleurs, les francophones attendent une décision du Fédéral pour choisir le logo. En effet, ils ne souhaitent pas créer un logo différent du Fédéral. La Flandre a proposé son logo comme logo national. Les francophones ne sont pas contre : ce logo est très réussi (même si le souhait a été émis d'y ajouter un élément plus "belge", comme le casque Adrian). Mais rien ne bouge. En outre, la Fédération et la Wallonie attendent, tout comme Bruxelles-Capitale dont le plan avance, de savoir si une grande exposition sur la Belgique en guerre sera mise sur pied par le Fédéral, soutenu par les entités fédérées. Le Musée de l'Europe prépare quelque chose, mais rien n'est encore officiel.

- Bruxelles-Capitale

Dès la première réunion du groupe de travail "commémorer 14-18", le souhait a été émis d'y associer Bruxelles-Capitale.

Un délégué a donc été invité (Pierre Dejemeppe). Mais il s'est avéré que la situation particulière de Bruxelles ne lui permettait pas de l'associer complètement aux projets de la Fédération et de la Wallonie. Un groupe de travail séparé a donc été mis sur pied, dirigé par Pierre Dejemeppe. Ce groupe rassemble des scientifiques et des politiques. Les modestes finances de Bruxelles ne lui permettent pas d'engager des projets particulièrement ambitieux. Mais il s'agit de mettre en avant la capitale d'une Europe qui a permis d'assurer à nos pays plus d'un demi-siècle de paix. Bruxelles entend s'associer à des projets nationaux, voire internationaux : la grande exposition devrait y avoir lieu, elle pourrait aussi soutenir l'un ou l'autre colloque d'envergure internationale. Elle est également en lien avec la Fédération et avec la Flandre pour ce qui relève de l'enseignement. En outre, elle a déjà engagé une action concrète : la réalisation d'un cadastre quasiment exhaustif des traces de 14-18. Ce cadastre devrait permettre d'alimenter les dossiers pédagogiques, de dynamiser le tourisme et de réaliser une belle publication. En outre, l'idée d'un concours de sculpture pour la réalisation d'un monument "à toutes les paix" est émis : le monument gagnant serait placé dans la ville. Enfin, on pourrait donner un nom de rue peut-être à un Allemand qui a servi la paix (Helmut Kohl, par exemple).

-La communauté germanophone

Quant à la Communauté germanophone, rien n'a encore été engagé : il faudra lui demander ce qu'elle souhaite faire et à quoi désire-t-elle s'associer. Mais de toutes façons, comme le territoire relève de la Wallonie, les germanophones pourront entrer des projets les concernant.

- La Flandre

Les relations avec la Flandre officielle n'ont rien d'évident, parce que les perspectives, les façons d'avancer et les valeurs mises en avant sont très différentes. Cela étant, personne du côté francophone ne souhaite entamer de polémique (contrairement aux médias qui parfois mettent de l'huile sur le feu). Il n'en reste pas moins que l'absence du mot Belgique dans le plan et les déclarations flamandes mettent les francophones mal à l'aise (de même l'absence d'élément "belge" dans le logo qui ne reprend que le "poppy" britannique). En outre, le fait que la déclaration pacifiste "*In Flanders Fields*" ait été proposée à tous les pays étrangers, mais pas à la Fédération-Wallonie, n'a pas aidé. Il a fallu attendre mars 2012 (alors que le plan a été officiellement présenté le 9 novembre 2011) pour que les francophones la reçoivent. Mais pas Bruxelles qui a dû la demander ! En fait, c'est l'interpellation de l'ambassadeur d'Australie qui a mis le feu aux poudres : il a déclaré que les Australiens n'étaient pas venus pour sauver la Flandre, mais bien la Belgique. Les pays étrangers qui étaient embarrassés ont sauté sur l'occasion pour dire à la Flandre qu'ils ne signeraient qu'une déclaration émanant du Fédéral. Résultat, les francophones ont été invités à s'associer à la déclaration. Bruxelles a déclaré qu'elle signerait si tout le monde était d'accord (et si on lui donnait enfin le texte). Mais, la Fédération-Wallonie veut des changements : il semble donc que certaines phrases devront être changées. Mais c'est là un problème qui sera réglé au plan politique et non au plan scientifique. Affaire à suivre, donc.

Si des tensions existent sur des points précis, la volonté de les dépasser est également présente. Et même de plus en plus, me semble-

t-il. Ainsi, l'idée de partager un logo commun (même si on peut envisager des variantes) est acquise tant au Nord qu'au Sud du pays. Au plan touristique, des synergies entre le Westhoek, Ploegsteert et Mons seraient au bénéfice de tous. Les villes martyres se sont rassemblées dans un projet commun, non sans difficultés au plan technique, mais avec un réel enthousiasme. S'il y a une grande exposition nationale, toutes les entités sont prêtes à la soutenir. D'autres liens sont imaginables, comme entre Anvers et Liège qui possèdent toutes deux un pont mythique : le pont des réfugiés à Anvers et le pont de l'Atlas V à Liège. Des échanges entre écoles néerlandophones et francophones pourront aussi être soutenus, notamment par le Fonds Prince Philippe. On peut donc espérer que ces améliorations dans les relations se poursuivront lors des commémorations elles-mêmes, dans le respect des choix politiques faits par les uns et les autres.